

2,50 € LE NUMÉRO

CHASSEURS

JOURNAL D'INFORMATION CYNÉGÉTIQUE
N° 123 JUILLET 2011

DE L'EST

HISTOIRE

Quand l'ours
hantait les forêts
lorraines

TECHNIQUE

Construire
son mirador

D O S S I E R

**LES ÉTATS GÉNÉRAUX
DE LA CHASSE**

REPORTAGE VOSGES

GIC Moselotte-Moselle
et GIC de Virine

Bâtir la nouvelle alliance

SARL VITTEL CHAS'TIR ARMURERIE BARRAS

Des professionnels à votre service



Armurier diplômé

**Armes, Munitions, Optiques, Vêtements
Montage, réglage - Atelier de réparation**

Ball Trap et sanglier courant - Pas de tir 100 mètres



**Ball Trap - Sanglier Courant
Des professionnels à votre service
152 rue Div. Leclerc - 88800 VITTEL
Tél. : 03 29 08 20 23**



Photo de couverture : © Charles Richter

CHASSEURS DE L'EST N°123 - JUILLET 2011

ÉDITEUR : Chasseurs de l'Est Sarl
1 rue de la Passotte,
57078 Metz CEDEX 03
Tél. : 03 87 75 82 82
Fax : 03 87 75 82 83
E-mail : redac@chasseurs-est.com
www.chasseurs-est.com

GÉRANT : Pierre Lang
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Gérard Mathieu
COMITÉ DE RÉDACTION :
Philippe Lavit,
Claude Paul, Roméo Rieder,
Arnaud Steil, Philippe Vuillaume
CONSEILLER ÉDITORIAL : Claude Paul
CRÉDITS PHOTOS :
Chasseurs de l'Est, ONCFS

PUBLICITÉ NATIONALE
ET DÉPARTEMENTALE :
ATC, 23 rue Dupont-
des-Loges, 57000 METZ
François Bederstorfer
Tél. : 03 87 69 18 12
fax 03 87 69 18 14,
f.bederstorfer@groupe-atc.com
ADMINISTRATION DES VENTES :
Justine Delarue
Tél. 03 87 69 89 09
fax 03 87 69 18 14,
j.delarue@groupe-atc.com
PETITES ANNONCES : Nabila
Ourighli - Tél. : 03 87 52 96 95
fax 03 87 52 96 90,
nabila@groupe-atc.com

CONCEPTION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE, SECRÉTARIAT
DE RÉDACTION : **TEMA | presse**
Tél. 03 87 69 18 01
RÉDACTION GRAPHIQUE :
Pixel Image, Tél. 03 87 69 18 05
IMPRESSION : Groupe Socosprint
imprimeurs / 88000 Épinal
certifié PEFC CTP/1-013,
Chasseurs de l'Est est imprimé
sur du papier issu de forêts
gérées durablement et de sources
contrôlées.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :
1114 G 86388 • ISSN : 2100-0883
DÉPÔT LÉGAL : à parution
PRIX : 2,50 €
• ABONNEMENT : 9,20 €/an
ÉTRANGER : 16 €



édito

APRÈS L'AG, L'OUVERTURE D'ÉTÉ



Comme je le craignais, le décret de Prélèvement maximal autorisé pour la bécasse (PMA bécasse) vient de paraître. Une fois de plus, sous couvert de limiter les niveaux de prélèvement pourtant très faibles dans notre département, on impose à tous les chasseurs français sans distinction un carnet de prélèvement de 30 bécasses/chasseur/an.

Notre Fédération a voté contre mais la mesure a été adoptée à près de 70 %. Par ailleurs, le nombre de pratiquants du tir d'été augmente à en croire l'empressement des présidents et adjudicataires à régler et prendre possession de leurs bracelets. De nouvelles mesures votées en AG entrent en vigueur dans tout le département. Parmi elles, la possibilité de chasser dans les boqueteaux et les haies de moins de 15 ha était une demande forte. Et pour favoriser le tir d'été, vous avez maintenant la possibilité de remplacer un bracelet sanglier à 40 € par un autre à 20 € entre le 1er juin et le 14 août.

Cela vous permettra de chasser en bordure de forêts et dans les cultures pendant la période estivale. Car que l'on soit pour ou contre, la chasse d'été a le mérite de réduire les populations de sangliers à une période sensible de l'année où les dégâts coûtent cher. Surtout en plaine car les zones de montagne son moins concernées par les dégâts.

Je vous souhaite un bel été avec des matins d'affûts ou d'approche pleins d'émotions et d'images fortes. Avec mes sentiments les meilleurs et dévoués.

GÉRARD MATHIEU,

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES VOSGES

au Sommaire

4 ACTUALITÉS DANS LES VOSGES

Toute l'actualité de votre département.

8 REPORTAGE

GIC Moselotte-Moselle et GIC de Virine.

10 ACTUALITÉS EN LORRAINE

Toute l'actualité de votre région.

17 À L'AFFÛT

Les petites nouvelles qui étonnent !

18 L'ESSENTIEL

France, Europe, monde : toute l'information !

26 DOSSIER

Les états généraux de la chasse.

32 HISTOIRE ET PATRIMOINE

Quand l'ours hantait les forêts lorraines.

34 TECHNIQUE

Le mirador mobile.

38 ARMES

Nouveautés de l'IWA.

40 CHIENS

Golden contre labrador : le match.

42 JURIPRATIQUE

CDCFS : une instance consultative pour la chasse.

43 DÉTENTE

Jeux.

44 SHOPPING

Tous les nouveaux produits ciblés chasseurs.

46 PETITES ANNONCES

Offres de chasses, chiens, adjudications, voitures...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FDCV

Remise de récompenses et nouveautés 2011

DEPUIS L'AN DERNIER, LES CHASSEURS DOIVENT S'ADAPTER À DES PRATIQUES DE L'AGRAINAGE DE PLUS EN PLUS RÉGLEMENTÉES ET RESTREINTES.

L'assemblée générale de la fédération des chasseurs des Vosges a eu lieu le samedi 7 mai 2011 à Épinal. Comme chaque année, de nombreux chasseurs et personnalités ont répondu présent. Seuls quelques agriculteurs revendicatifs du secteur de Darney se sont employés à tenter de perturber le bon déroulement de la réunion. Le président a eu le plaisir de récompenser les anciens chasseurs et de leur remettre différentes médailles en fonction de leur nombre d'années de permis.

◆ Médaille d'or des fédérations pour les plus de 60 ans de permis remise à MM. Jean-Marie Parmentelot, Jean Brange, Gilbert Marcot, Maurice Jeannot, Bernard Woigny, Marcel Briot, Georges Amet.

◆ Médaille d'argent des fédérations pour les plus de 55 ans de permis remise à MM. Louis Béjot, Robert Laurent, André Vancon, André Wolfer, Pierre Marchand.

◆ Médaille de bronze des fédérations pour les plus de 50 ans de permis remise à MM. Daniel Marie, Jean-Marie Jurin, Georges Chaumont, Michel Colle, Marcel-Pierre Hans.

Parmi celles-ci, nous retiendrons également la médaille d'argent des fédérations remise à M^{lle} Valérie Bayard, secrétaire de la fédération depuis vingt ans, ainsi que la médaille d'argent de l'ONCFS remise à M. Yvan Bové, administrateur de la FDCV depuis 1994, membre



Remise de récompenses et de médailles au cours de l'assemblée générale à FDCV.

du Comité Natura 2000 depuis 1996, représentant des fédérations du massif vosgien au parc des Ballons des Vosges, siégeant au comité permanent du massif vosgien pour les 7 fédérations départementales, président de la commission environnement à la FDCV, président du GIC des Hautes Vallées Moselle – Moselotte depuis 1990 (40 000 ha – 700 chasseurs).

Enfin, comme traditionnellement à chaque assemblée générale, le conseil d'administration de la fédération des chasseurs a décerné :

◆ le prix Orange à la Société de chasse de Saulxures/Moselotte pour le sauvetage de 3 cerfs tombés dans le canal de Médelle ;

◆ le prix Citron à la Société de chasse de Médonville, représentée par M. Philippe Gillot, pour chasse sur

autrui et sans plan de chasse. Condamnation à 2 amendes de 200 euros chacune, 6 mois de retrait du permis de chasser, 500 euros de dommages et intérêts ;

◆ le prix Antibraconnage au Groupement de gendarmerie des Vosges pour leur participation active et efficace à la lutte contre le braconnage.

Voici les principales informations à retenir pour l'année à venir :

◆ aucune augmentation des cotisations pour la saison 2011/2012 ;

◆ sauf la taxe à l'hectare qui passe de 290 000 euros à 350 000 euros ;

◆ tir d'été : chaque sanglier prélevé du 1^{er} juin au 14 août pourra être remplacé (dans la limite de l'attribution initiale) par un nouveau bracelet à moitié prix (20 euros) ;

◆ extension de la possibilité du tir du sanglier en battue à partir du 15 août aux boqueteaux d'une surface inférieure à 15 ha non attenants à un massif boisé (attention : extension non valable pour le renard) ;

◆ sortie de la perdrix rouge et du faisan vénéré du PMA, ces 2 espèces sont donc chassables de l'ouverture générale à la fermeture générale ;

◆ nouvelle obligation nationale d'un PMA bécasse avec utilisation d'un carnet de prélèvement par chasseur et baguage de l'oiseau tiré ;

◆ évolution du guichet unique avec la mise en place de la validation du permis de chasser par Internet.

Cette assemblée générale s'est conclue dans une bonne ambiance autour d'un repas convivial.

◆ PHILIPPE LAVIT

EXPOSITION

Les trophées 2011 s'exposent dans les Vosges

TROPHÉES DE CERFS ET DE CHAMOIS À DOMPAIRE.

Les 12 et 13 mars dernier, la ville de Dompain nous accueillait pour l'exposition des trophées de cerfs et de chamois prélevés au cours de la saison 2010/2011. Pour l'espèce cerf, les 284 mâles « coiffés » présentés (sur les 286 tués) constituaient une belle collection riche en renseignements. En toute logique, le potentiel qualitatif des sujets issus de la plaine (Rambervillers – Darney) au biotope plus riche apparaissait supérieur à celui de la montagne. La plus grande satisfaction venait d'une proportion de 8,5 % de cerfs mûrs (9 ans et plus), dont le nombre augmente d'année en année pour conforter notre espoir de dépasser bientôt la barre des 10 %. L'existence de ces cerfs mûrs, indispensables à l'espèce, traduit la qualité d'une bonne gestion. Dans ce but, notre Schéma départemental de gestion cynégétique précise que le prélèvement des mâles doit impérativement être inférieur à 80 % de celui des femelles dans tous les massifs du département. De même, la pratique de la chasse du cerf au brame impose de prélever au minimum 1/3 des mâles dans la catégorie jeunes (1, 2, 3 ans). À ce sujet, au cours de cette exposition, nous avons constaté des dérives contraires à notre réglementation, supprimant toute chance à des cerfs exceptionnels d'atteindre à la fois la maturité et l'apogée, synonyme de récolte de trophées records. Les autres catégories atteignent en prélèvements :

- ◆ 50 % pour les jeunes ;
- ◆ 37 % pour les subadultes et adultes (4 à 8 ans).

À noter également dans cette exposition la présence de :

- ◆ 6 médailles d'argent (de 180 à 191,87 points CIC) ;
- ◆ 10 médailles de bronze (de 166 à 176,29 points CIC).

L'espèce chamois ne concernant que deux massifs de montagne exposait 48 trophées. Les trophées de chamois vosgiens sont de bonne qualité : quelques beaux boucs et deux chèvres très âgées furent l'objet de beaucoup d'attention :

- ◆ 1 femelle médaille d'argent (19 ans) ;
- ◆ 1 mâle (9 ans) et 1 femelle (11 ans) médailles de bronze.

TROPHÉES DE BROCARDS

Le 3 avril, l'exposition de trophées de brocards prélevés en tir d'été 2010 se déroulait dans les locaux de la fédération des chasseurs à Épinal. M. le préfet, accompagné de son directeur de cabinet, ainsi que M. le député Vannson, nous ont honorés de leur présence. Sur 943 brocards tirés, 874 furent présentés et répartis de la manière suivante :

- ◆ 23 % de jeunes (moins de 2 ans) ;
- ◆ 52 % d'adultes (2 à 6 ans) ;
- ◆ 18 % de vieux (6 ans et plus) ;
- ◆ 7 % présentant un problème d'identification lié à la mâchoire.

Avec 18 % de vieux, nous sommes très proches de notre objectif optimal de 20 %. Depuis la campagne 2006/2007, la progression s'est confirmée de manière spectaculaire :

- ◆ 3 % de vieux brocards pour l'année 2006 ;

- ◆ 7 % pour l'année 2007 ;
- ◆ 11 % pour l'année 2009 ;
- ◆ 19 % pour l'année 2010.

Le massif 9 a été remarqué par sa performance de 40 vieux brocards prélevés, représentant un taux de 27 %. Un bilan très encourageant pour l'avenir. Les chasseurs ont peut-être compris que tirer des chevillards dans de grosses proportions n'était pas la meilleure des options. La sagesse accorde la priorité au respect des équilibres, notamment au niveau des sexes et des classes d'âge. L'excellent résultat de cette campagne est patent et nous souhaitons que cela dure pour le meilleur bien de

l'espèce et le grand plaisir des cynégètes. En ce qui concerne le qualitatif, notons la présence de :

- ◆ 1 médaille d'or ;
- ◆ 3 médailles d'argent ;
- ◆ 5 médailles de bronze.

Et pour fêter ce brillant succès, la FDCV, profitant des meilleures conditions météorologiques, a offert aux visiteurs un excellent buffet apéritif en plein air très apprécié de tous. Nous sommes impatients de renouveler une telle manifestation mêlant bons résultats et convivialité.

◆ JEAN-PIERRE BRIOT,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
GRAND GIBIER

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

- 28 €
- 45 €
- 1588 €
- 997 €
- 57.90 €

HAENEL
JAEGER 10
S.L.C. 8X46

NATURA VALLEE - 118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK
TEL: 09 60 12 08 90 - FAX: 03 88 47 16 85
Mail: naturavallee@orange.fr

COMPTAGES GRAND GIBIER

Retour sur l'opération annuelle de comptages

CETTE ANNÉE ENCORE, LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES VOSGES ÉTAIT AU GRAND RENDEZ-VOUS DES OPÉRATIONS DE COMPTAGES DE GRAND GIBIER. MALHEUREUSEMENT, ELLE S'Y EST RETROUVÉE SEULE AVEC LES CHASSEURS. L'ONF (OFFICE NATIONAL DES FORÊTS), L'ONCFS (OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE), LE CRPF (CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE) ET LA DDT (DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES) N'AVAIENT PAS RÉPONDU PRÉSENT POUR CETTE ANNÉE.

Suite à la défection des partenaires habituels, légitimée par un malencontreux accident lors du déroulement d'une opération de comptages nocturnes dans le département de la Mayenne, il n'a pas été permis la réalisation de l'ensemble des opérations de recensements pour l'année 2011. Ce drame a conduit à une expertise mettant notamment en cause les conditions de déroulement des comptages (compteur debout, sans ceinture de sécurité, vitesse anormalement réduite). Nous tenons toutefois à rappeler que les opérations, dans notre département, se font

suivant un protocole établi avec l'ensemble des partenaires dans des conditions de sécurité optimales.

LES OPÉRATIONS RÉALISÉES

Trois opérations seulement ont pu être réalisées dans de bonnes conditions et dans les délais impartis :

- le comptage des sous-massifs 8A et 8B de Rambervillers - Charmes ;
- le comptage des sous-massifs 5B, 5C, 4A de Darney - Ban d'Harol - les Encombrioux ;
- le comptage des sous-massifs 13C et 13E de la Haute Vallée de la Moselle et de la Moselotte.

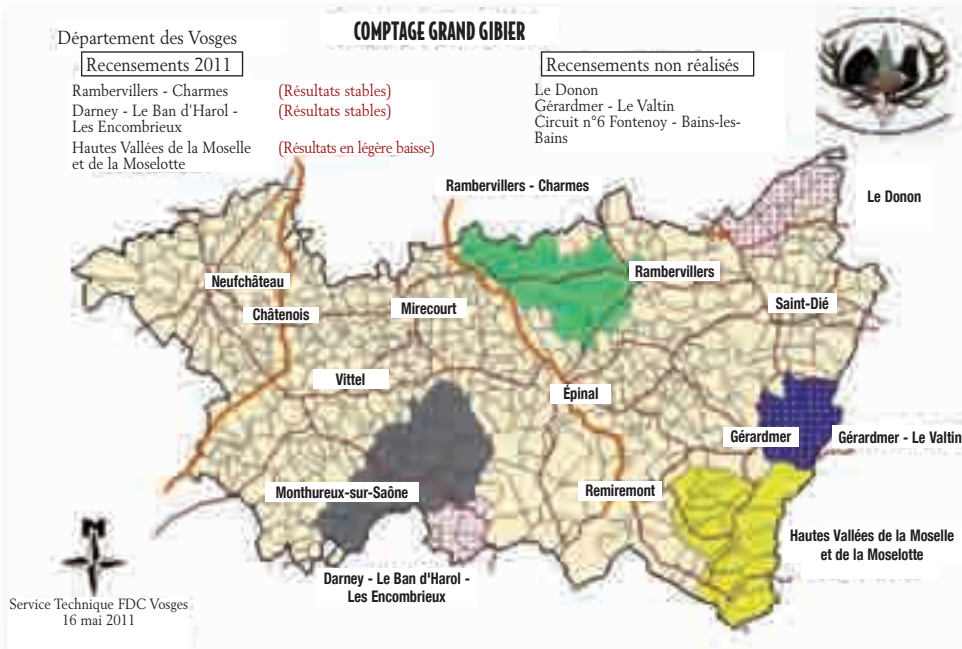
Le recensement de la Haute-Meurthe, Gérardmer - Le Valtin n'a ainsi pu voir le jour, le facteur temps, avec le débouffement de la végétation, étant un élément crucial pour les cas de la montagne.

Le dépouillement des résultats n'a pas encore été réalisé à ce jour, mais la première approche, à l'issue de la synthèse à chaque soirée, laisse présager une stabilité sur les opérations de la plaine et une légère diminution pour une partie de la montagne. Ces méthodes permettent d'apprécier les tendances d'évolution des effectifs d'une année sur l'autre et les résultats

sont utilisés pour établir le plan de chasse annuel, souvent source de nombreuses controverses lors de la commission du plan de chasse. Souhaitons que les résultats qui, pour la première fois, n'auront pas été obtenus de façon paritaire, ne soient pas sujets à des contestations supplémentaires aux discussions habituelles. Les techniques de comptage du grand gibier relèvent davantage des techniques indiciaires qui permettent d'établir une tendance relative année après année sans donner de nombre absolu d'animaux sur pied. « Les résultats doivent être utilisés avec du recul et mis en parallèle avec les prélèvements et les résultats des années précédentes. »

LE DÉROULEMENT

Les équipages de chaque véhicule sont composés de représentants de toutes les sensibilités, de façon à recueillir des observations qui soient les plus objectives possibles. Après la tombée de la nuit, les véhicules empruntent chacun un parcours différent, d'une trentaine de kilomètres environ, en roulant à moins de 20 km/h, pour avoir le temps de repérer les animaux. L'opération peut durer 4 heures maximum, 3 soirs de suite, tou-



jours à la même heure et à la même période. Depuis la mise en place de ce suivi, les volontaires sillonnent le même parcours. La répartition sur la zone suivie est homogène. En zone agricole, toutes les cultures fréquentées par les cerfs sont visitées. Munis de phares, les équipages formés de 4 personnes maximum balayent le paysage de leurs faisceaux lumineux. À chaque observation, la voiture s'arrête le temps d'identifier l'espèce (cerf, chevreuil, sanglier, etc.) et le sexe si possible. Les recenseurs notent scrupuleusement sur une fiche le maximum de renseignements (l'espèce, le nombre, l'heure, le kilomètre, etc.) et cochent sur un plan l'emplacement du contact. Retour ensuite au point de rendez-vous pour centraliser les différentes données de chaque équipe. Puis, après report sur une carte du massif, un premier décompte est effectué en tenant compte des doubles possibles.

COMPTAGE INTERDÉPARTEMENTAL DU MASSIF DU DONON

L'opération de comptage interdépartemental dit du « Donon » entre la Meurthe-et-Moselle, le Bas-Rhin, la Moselle et les Vosges n'a pas non plus vu le jour. Aucun consensus n'ayant pu être obtenu devant la position unilatérale de l'ONF de vouloir augmenter les plans de chasse de 30 %. La grande manifestation régionale à Strasbourg, le 5 février 2011, pour la préservation des grands cervidés sur le massif du Donon a mobilisé plus de 2 000 chasseurs de tous horizons ainsi que des associations, ce qui démontre l'utilité des opérations concertées entre partenaires qui siègent à la commission départementale des plans de chasse qui

détiennent l'avenir de l'espèce entre leurs mains.

PLAIDOYER POUR LE CERF

Les intérêts des uns et des autres sont divergents à plus d'un titre et un équilibre entre faune et flore est indispensable. Le cerf, comme la forêt, fait partie intégrante des Vosges et il est impossible d'oublier, que ce soit à la chasse ou lors d'une randonnée, la rencontre inopinée d'un de ces grands animaux ou d'une harde au détour d'un chemin. Tout individu détient également un intérêt au maintien des espèces même si celui-ci n'est pas d'ordre financier et ne relève que du simple plaisir.

Nous devons absolument préserver les grands animaux en milieu naturel et garantir la pérennité de la forêt qui constitue l'écosystème le plus important dont dépendent les cervidés. Les chasseurs en sont bien conscients.

Rien ne justifie la mise en péril de la forêt reprochée aux gestionnaires par un sous-entendu absurde de vouloir obtenir un développement à l'excès des populations de cerfs. L'importance des dégâts forestiers causés par les cervidés n'est pas uniquement liée à leur simple présence ni à leurs effectifs. D'autres paramètres, liés notamment aux dérangements d'origines diverses par une sollicitation humaine de plus en plus excessive tout au long de l'année, doivent absolument être pris en compte. Il est grand temps de se mettre autour d'une table, de mettre à plat les divergences des uns et des autres. Consulter et faire participer à un grand projet « faune - forêt » tous les acteurs et utilisateurs du milieu ô combien différents. Redéfinir les grands principes de ce que nous désirons véritablement tant pour la forêt que pour les cerfs.



Comptages petit gibier

Saurons-nous un jour apprécier à sa juste valeur ce patrimoine et mettre de côté la polémique stérile qui ne fait qu'hypothéquer l'avenir de cette richesse qui est la nôtre aujourd'hui, et également celle des générations à venir.

Rien ne se résoudra sans un dialogue pragmatique en ignorant les impératifs des autres. Toute solution engagera obligatoirement des compromis somme toute incontournables.

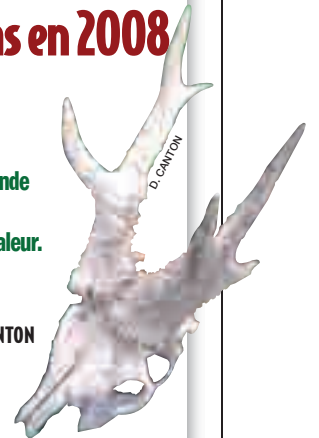
◆ FRANCIS SCHWARTZ

INSOLITE

Un brocard trouvé mort sur la commune de Vivier-le-Gras en 2008

Côté par M. Daniel Anders, lors de l'habituelle exposition de trophées qui avait lieu en avril 2011 à la fédération des chasseurs à Épinal, ce magnifique trophée, à la masse impressionnante, s'avère être, avec 149,25 points, une grande médaille d'or (la seule de l'expo). Une telle pépite méritait vraiment d'être sortie de la cabane de chasse et mise en valeur. Félicitations à cette sympathique équipe de chasse, dont le président est Dominique Gatto.

◆ DANIEL CANTON



FIN DE SAISON

Repas de fin de chasse à La Chapelle-devant-Bruyères

Les chasseurs de La Chapelle-devant-Bruyères ont fêté le repas de fin de saison de chasse 2010/2011 dans leur refuge, le 6 mars dernier. La société de chasse compte 22 membres actifs; 11 membres ont assisté, avec leurs compagnes, au repas



de midi confectionné par M. Udo Büntgen, un de leurs chasseurs, qui pour l'occasion avait préparé, naturellement, un menu à base de gibier. C'était une journée conviviale et chaleureuse. Après le repas, l'équipe a offert au président, M. Michel Antoine, un présent pour le remercier de son investissement. Les chasseurs en ont également profité pour remercier 2 de leurs membres, M. Jacky Zenner et M. Jean-Claude Vallois, pour leurs travaux effectués tout au long de la saison. Encore un bon dimanche passé en compagnie de « Dame Nature » et du soleil, en attendant la prochaine saison.

◆ UDO MARIA BÜNTGEN



ON N'EST PAS NUMÉRO 1 PAR HASARD...

GIC Moselotte-Moselle



PRÉSIDENT FONDATEUR EN 1990 DU GIC DES HAUTES VALLÉES MOSELOTTE-MOSELLE QU'IL A HISSÉ AU RANG DE 1^{er} GIC DE FRANCE, YVAN BOVÉ VIENT DE PASSER LA MAIN. L'OCCASION POUR CE MENEUR CHARISMATIQUE ÂGÉ DE 79 ANS, DE REVENIR SUR SON PARCOURS.

Gérer les hommes, Yvan Bové sait le faire et le fait bien. En tant que chef d'entreprise, il l'a prouvé durant des décennies. Mais il sait aussi les aimer et c'est sans aucun doute cela qui a fait la différence et qui explique qu'il ait réussi à fédérer autant de chasseurs autour de lui. En effet, 21 ans après sa création, le GIC des Hautes Vallées Moselotte-Moselle compte 41 sociétés de chasse réparties sur 21 communes et 50 000 hectares, soit plus de 800 chasseurs représentant 10 % des chasseurs du département! Un modèle à méditer...

L'AMOUR DES HOMMES

« Quand j'ai créé le GIC, mon idée était de réunir les hommes autour d'un même projet, celui d'une gestion exemplaire de la faune collective de montagne, mais avec un principe de liberté, de volontariat et d'autonomie pour chaque territoire. Les chasseurs ne savaient pas protéger la faune; ce qui les intéressait à l'époque, c'était le nombre de bracelets. Ils considéraient que le gibier leur appartenait or, l'important était de conserver le gibier naturel pour le bien de tous. » Autre objectif de la démarche: valoriser l'image de marque des chasseurs et susciter un dialogue permanent avec les municipalités, les forestiers, les agriculteurs... Au départ, 12 sociétés de chasse intègrent le GIC en question qui prend la forme d'une association loi 1901. Les territoires sont mis en commun pour la gestion mais « chacun reste chez soi pour

chasser ». Des débuts pas forcément simples; il a fallu changer les mentalités et faire passer le message de gestion auprès des présidents de société détenteurs des plans de tirs pour obtenir l'adhésion des chasseurs. Il en fallait plus pour décourager Yvan Bové qui a su les convaincre et qui tient à les remercier, ici, de leur soutien. « Le GIC a permis une prise de conscience et, surtout, il a obligé les chasseurs concernés à communiquer. C'est très important car, sans communication, rien n'est possible. Chacun a compris qu'il fallait faire un effort mais que l'effort allait être partagé par tous et qu'il était nécessaire de gérer le cheptel existant sans se l'approprier. » Pour parvenir à ce résultat, Yvan Bové a su trouver les mots justes, fédérer les bonnes volontés en les aidant à tisser des liens. Puis, il s'est attaché à les entretenir en organisant lui-même, tous les deux ans, une grande fête placée sous le signe de la convivialité qui réunit autour d'un repas tous les acteurs et les membres du GIC. Une occasion unique de « brasser les différentes classes sociales, comme seule la chasse peut en fournir ».

UNE GESTION EXEMPLAIRE

Pour mener à bien les missions du GIC, Yvan Bové se réjouit d'avoir pu compter sur « un staff exceptionnel de bénévoles ». Le GIC a mis en place des modes et des méthodes de chasse les mieux adaptés à ses territoires et a effectué régulièrement des comptages de gibiers (chevreuils, cerfs, chamois, sangliers, liè-

vres) afin d'établir des plans de prélèvement, n'hésitant pas « ici, à décider de laisser encore vieillir un cerf avant de le tirer, là, à renoncer à tirer le lièvre pendant 5 ans pour assurer sa survie, ce qui permet aujourd'hui "de revoir" du lièvre... L'important est de trouver le bon équilibre de prélèvements », assure Yvan Bové. Le GIC s'est penché également sur la gestion de l'environnement, et notamment sur les problèmes de dégâts de gibier en montagne, des dégâts principalement sylvicoles. Dernier cheval de bataille d'Yvan Bové: la défense du cerf. « Actuellement, l'ONF demande une augmentation des plans de tir mais si on suit cette voie, on va droit vers l'éradication du cerf. Il est aujourd'hui stressé, dérangé en raison de la pénétration touristique, c'est pour cela qu'il est incité à faire des dégâts forestiers. Il faut donc créer des zones de quiétude à son intention, des cultures à gibier, afin qu'il s'y cantonne. » À l'heure où il vient de passer la main de « son bébé », comme il l'appelle, et ce, « non sans un pincement au cœur », Yvan Bové a de quoi être fier du travail accompli: « C'était beaucoup de travail, mais j'y ai trouvé également énormément de plaisir. J'ai réussi à m'occuper de la faune et de l'esprit des chasseurs et à faire fonctionner ce GIC comme une fédé sans empiéter sur la gestion de la fédération des chasseurs. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé à réaliser ce rêve et je souhaite pleine réussite à mon successeur. J'ai fait beaucoup, mais beaucoup reste à faire. »

QUAND UN CHASSEUR DE GRAND GIBIER S'ENGAGE POUR LE PETIT...

GIC de Virine

Le GIC de Virine regroupe 24 sociétés de chasse et dispose d'un territoire de 7 000 hectares de prés, cultures et forêts, entre Frizon et Dompain. Avec, parmi les membres de ces sociétés, nombre d'agriculteurs. Pressenti pour remplacer le président démissionnaire il y a quatre ans, Jérôme Thomas, qui travaille avec son frère comme producteur de pommes à Gigney, a décidé de relever le défi et de prendre les rênes de ce groupement. Réélu cette année à ce poste par ses pairs, il commence à récolter les fruits de son travail. Il faut dire que sur ce territoire, il y avait fort à faire.

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Chasseur de grand gibier devant l'éternel, le quadragénaire n'en avait pas moins fait ses premières armes à la chasse avec le petit gibier, d'où son idée de « relancer le petit gibier qui avait été délaissé par les chasseurs du secteur ». La configuration du terrain est en effet favorable à ce dernier car il s'agit d'un territoire céréalier avec peu de haies. « Quand on est agri-

DEPUIS QUATRE ANS MAINTENANT, JÉRÔME THOMAS PRÉSIDE AUX DESTINÉES DU GIC DE VIRINE. UN GIC DE PLAINE, EN DEVENIR, GRÂCE À L'IMPLICATION DE CET AGRICULTEUR SOUCIEUX DE FAIRE BOUGER LES LIGNES. RENCONTRE.

culteur et qu'on ne voit plus de lièvres et de perdreaux, ça interpelle, or, pour moi, la disparition du petit gibier n'est pas une fatalité, c'est une question de gestion. Il faut gérer le petit gibier comme le grand, c'est un travail de longue haleine. » Restait à rallier à ce projet tous les chasseurs du secteur... Pas facile de changer les habitudes! Alors, pour mener à bien cet objectif, il décide, dans un premier temps, de créer une commission petit gibier. Trois sociétés acceptent alors de jouer le jeu: Bouzemon, Gigney et Frizon.

« LES GESTES DES ANCIENS »

Qu'importe, il faut un début à tout, Jérôme Thomas persévère dans son entreprise. « Il restait quelques lièvres et quelques perdreaux dans le secteur, il a donc été décidé d'emblée, de ne plus chasser ce petit gibier sédentaire. Et puis, on est passé à l'action, nous avons reproduit les gestes des anciens: installer des cages à corbeaux, des agrainoirs et des pièges à renards. » Des comptages de coqs chanteurs et de lièvres notamment, ont également été organisés, l'occasion pour les

chasseurs de différentes sociétés de se rencontrer. « L'important, c'est de communiquer. Si l'on ne se parle pas, on ne peut pas travailler ensemble. » Par ailleurs, des plans de tirs ont été mis en place avec tir uniquement le matin pour limiter les dégâts car, « si vous avez repéré le dernier lièvre et que vous allez le tirer, il n'y en aura plus l'année prochaine ». Petit à petit, les choses avancent, les mentalités changent. « Sur environ 500 hectares, le petit gibier commence à s'implanter à nouveau. Nous avons désormais, entre autres, plusieurs compagnies de perdreaux », explique Jérôme Thomas, satisfait à juste titre. Le président du GIC n'hésite pas non plus à sensibiliser les agriculteurs. « On sait que l'agriculture nuit au petit gibier, mais il est important que les chasseurs et les agriculteurs s'entendent et se respectent car ces derniers ont également un rôle à jouer. Ils ont en effet la possibilité de prendre des précautions au moment des récoltes pour préserver le petit gibier. » Bref, la route du repeuplement est encore longue, mais ce GIC de plaine est sur la bonne voie...

◆ FRANCE NAUDIN



COMPTAGES PETIT GIBIER

Trois espèces, trois modes de comptages

ESPÈCE LIÈVRE (*LEPUS EURO-PAEUS*), PAR INDICE KILOMÉTRIQUE D'ABONDANCE (IKA)

Plus communément appelés comptages aux phares, les indices kilométriques d'abondance consistent à comptabiliser tout contact visuel avec chaque espèce que l'on étudie. Les comptages réalisés permettent de calculer l'indice kilométrique d'abondance qui correspond au nombre moyen de contacts réalisés en une séance, pour une espèce donnée ramené au kilomètre de parcours. Ce comptage a lieu en soirée, 2 fois au printemps (après chasse et avant reproduction) et 2 fois à l'automne (avant chasse et après reproduction), après la tombée de la nuit, période d'activité maximale des animaux. Cette méthode permet d'apprécier les tendances d'évolution des populations. La fédération départementale des chasseurs des Vosges, avec le concours des GIC, organise ces comptages sur 13 GIC qui représentent 26 circuits pour une distance moyenne de 45 km parcourus. Les chasseurs participants, éclairent à l'aide de 2 projecteurs, de chaque côté du véhicule, et notent tous les animaux vus et identifiés. Certains GIC font l'objet d'IKA depuis plus de quinze ans, et d'autres depuis cette année. Globalement, les IKA de ce printemps, laissent entrevoir une augmentation de l'indice.

ESPÈCE LAPIN DE GARENNE (*ORYCTOLAGUS CUNICULUS*), SUIVI PAR POINT AVEC PROJECTEUR

Les noyaux de populations de lapins de garenne étant très localisés sur le département,

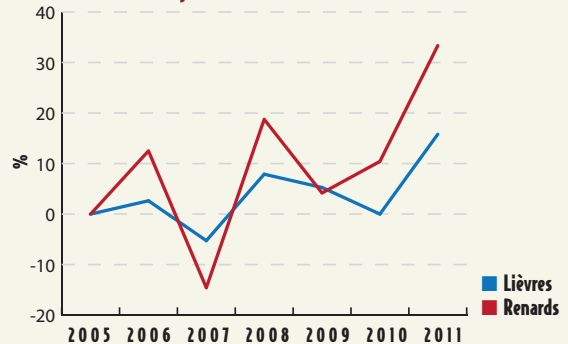
ils font l'objet de suivi au moment des comptages aux phares lièvre. Les animaux détectés sont dénombrés, durant leur phase d'activité nocturne, sur des surfaces données (site de présence du lapin), à l'aide de projecteurs, au printemps et à l'automne, ce qui permet d'évaluer l'état des populations en tenant compte de la reproduction et des maladies estivales (VHD et myxomatose). Une quinzaine de sociétés de chasse ont réintroduit du lapin de garenne sur leurs territoires, les 1^{res} communes le chassent depuis deux ans.

Lors d'une soirée en mars 2011, il a été dénombré, sur un seul site d'un territoire qui a entrepris des repeuplements depuis 5 ans, plus de 80 lapins de garenne (avant reproduction). Les observations actuelles, avec une météo d'avril favorable, présentent un taux de reproduction au-delà des espérances des chasseurs locaux. 35 lapins de garenne (25 femelles, 10 mâles) ont été lâchés en mai 2007, 10 ont été prélevés en 2010 et 83 comptés ce printemps (cf le tableau 2).

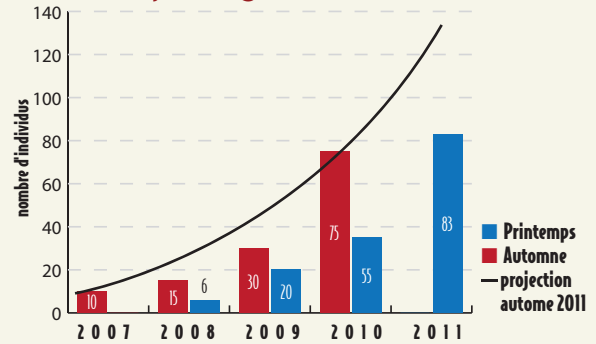
ESPÈCE FAISAN « COMMUN » (*PHASIANUS...*), PAR DÉNOMBREMENT DES COQS CHANTEURS

Cette méthode de comptage a pour objectifs d'évaluer l'effectif reproducteur ou ses variations par le dénombrement des coqs territoriaux au printemps et l'estimation du rapport des sexes. Elle est mise en place sur certains territoires vosgiens depuis 2007. En début de saison de reproduction (mars à juin), les coqs territoriaux émettent des

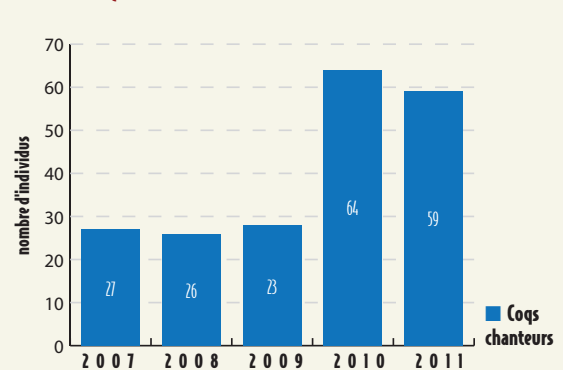
1 Évolution moyenne des IKA lièvre et renard depuis 2005 sur les 13 GIC



2 Évolution des dénombrements lapins de garenne site n° 1



3 Évolution des dénombrements coqs chanteurs sur 3 communes



chants audibles à plusieurs centaines de mètres, ce qui permet de les repérer. Les comptages sont réalisés en avril, de 17 h à 19 h et de 7 h à 9 h, pendant deux sorties à une semaine d'intervalle. Chaque observateur couvre une zone d'écoute de 35 à 60 ha. Muni de jumelles, d'une montre, et d'un plan

au 1/10 000 de sa zone d'écoute, sur lequel il note l'heure exacte et la position approximative de tout faisan repéré. La 1^{re} heure correspond à une écoute à point fixe puis la personne se déplace durant la 2^e heure pour préciser la position des oiseaux.

◆ NICOLAS BRETON